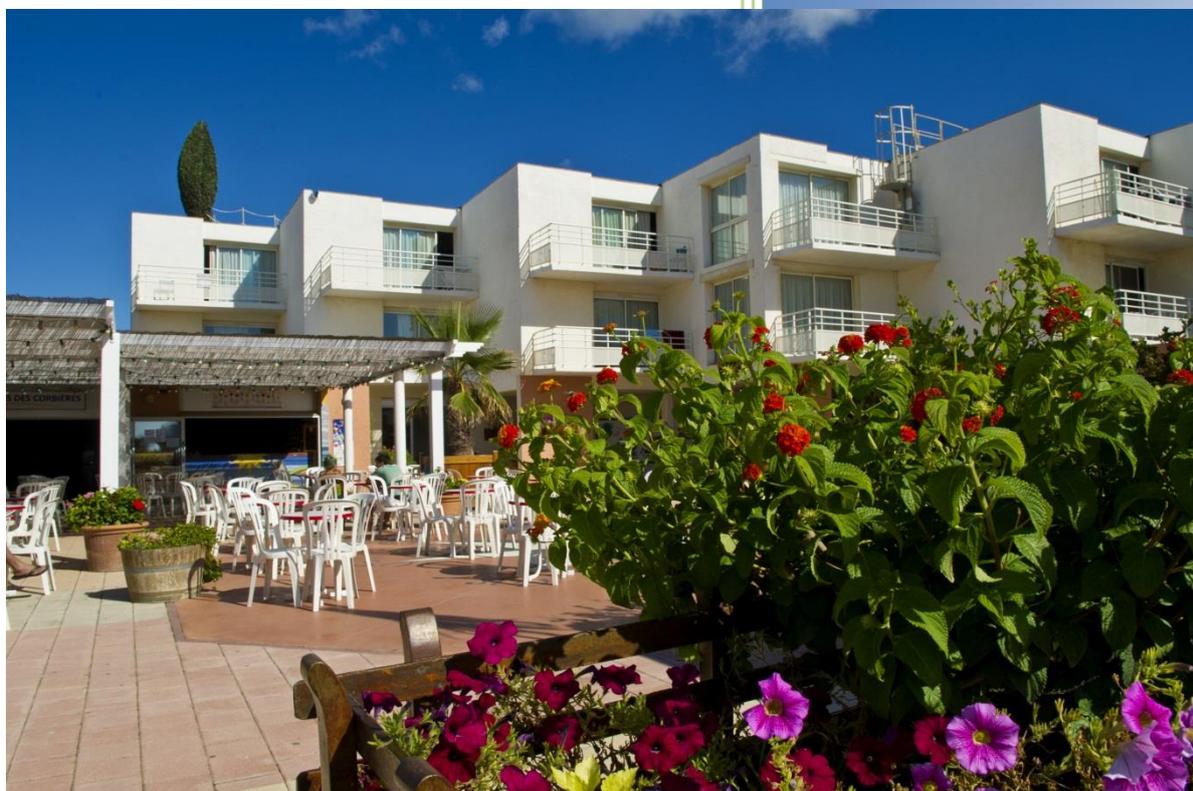


## PORT-LEUCATE

(Aude)

Village vacances Rives des Corbières\*\*\*

PC 011 001 007  
LOCATIF 011 001 008



### ADRESSE DU CENTRE Accueil/Remise des Clés

Village vacances Rives des Corbières  
Vacances Passion  
Rue du Fresquel  
11370 PORT LEUCATE

Tél : 04 68 40 44 00

[village.rdc@orange.fr](mailto:village.rdc@orange.fr)

• **Horaires d'ouverture :**

- Samedi : 08h00 -21h00
- Autres jours : 9h00 -12h00 et 14h00 – 19h00

# BIENVENUE !

## Votre séjour au village vacances Rives des Corbières

**ANIMATIONS FAMILIALES INCLUSES (du 11/07 au 29/08/2020)**

Une équipe d'animations vous proposera également :

### En journée

- Découverte : balade à pied sur les sentiers de la Méditerranée et au bord du lac marin, balade à la découverte des Corbières.
- Sport et bien-être : footing matinal, aquagym, réveil musculaire et relaxation, tournois sportifs (**beach-volley**, badminton, pétanque, **water-polo**).
- Artistique/manuel : ateliers de création (bijoux, mosaïque...)

### En Soirée

- Jeux familiaux, soirée dansante, karaoké, spectacle, **soirée musicale avec artiste**.

## À proximité

Le port de plaisance et les commerces sont à 1km, accessibles par allées piétonnes bordées de lauriers roses. Un magasin LIDL est à 1 km environ ainsi qu'un parc aquatique à 200 m pour profiter pleinement de vos vacances.

Un marché coloré se tient sur le port de plaisance le mercredi et le dimanche.

A noter également que la station de PORT-LEUCATE est familiale et l'Office de Tourisme offre un programme très diversifié et gratuit pendant la haute saison.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### IMPORTANT :

Dans le cas où vous auriez des demandes ou des souhaits particuliers, nous vous remercions de nous les adresser par mail ([village.rdc@orange.fr](mailto:village.rdc@orange.fr)) en précisant votre nom et vos dates de séjour au minimum deux semaines avant votre séjour).

## Les accès :



Plan d'accès

➔ **Par la route :** A9 "La Languedocienne", emprunter la sortie Port-Leucate puis la voie rapide D 627 (poursuivre sur une distance de 16km environ).

⇒ **Pour accéder au Village de vacances:**

Suivre la direction « Port Leucate » en tournant à droite puis à droite à nouveau. Continuez tout droit, passez sous le pont, vous arrivez au 1<sup>er</sup> rond point (gendarmerie), poursuivre tout droit, au deuxième rond point tourner à droite (avenue du Languedoc). Le village de vacances est situé à 600m, 3<sup>ème</sup> rue sur la gauche – itinéraire fléché.

➔ **Par le train :** Gare SNCF de Perpignan à environ 35km. Correspondance avec la gare SNCF de Leucate La Franqui à environ 15km. (Bureau SNCF ☎ 04 68 40 67 57).

La liaison par bus entre la gare SNCF La Franqui et Port Leucate (uniquement en juillet et en Août). Pour les horaires contacter l'Office de Tourisme ☎ : 04.68.40.91.31 .

**Le service de navette fonctionne du lundi au samedi horaires de « Ma Navette » sur [leucate.fr](http://leucate.fr)**

➔ **Par avion :** Aéroport de Perpignan-Rivesaltes (environ 20km) ☎ 04 68 52 60 70.

## SITE

Adossée au massif des Corbières et tournée vers la Méditerranée, Port Leucate est la station de tous les plaisirs de la mer.

Son ensoleillement, la qualité de l'eau et de l'air, la propreté de la plage de sable, en font un lieu idéal pour des vacances familiales saines et dynamiques.

Pour les amateurs de planche à voile, c'est aussi un paradis de réputation internationale.

Perpignan est à 30 km et Narbonne à 40 km.

## CADRE DE VIE

Le village de vacances « Rives des Corbières », bénéficie d'une situation privilégiée :

- accès direct à la plage de sable (surveillée en été), sans route à traverser ;
- restaurant d'extérieur sous pergola,

## Infos Pratiques

### ACCUEIL

Vous êtes attendus le premier jour à partir de 17 h. En cas d'arrivée tardive, nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir. Votre séjour se terminera le dernier jour à 10 h. Le dernier repas est le petit déjeuner pour les séjours en pension-complète et demi-pension.

### SERVICES INCLUS

- **Salle-TV**,
- Point d'accès internet,
- Bibliothèque,
- Parking privé,
- TV dans tous les logements
- **Prêt de jeux de société**

### SERVICES AVEC PARTICIPATION

- Laverie,
- Bar,
- **Wifi**

- Animaux\* : + 46€/animal/semaine.

#### \* CONDITIONS D'ACCUEIL DES ANIMAUX

Les animaux sont admis moyennant un supplément de 46 €/ animal / séjour à régler sur place à l'arrivée. Fournir impérativement le carnet sanitaire de l'animal à jour des vaccinations. Les animaux doivent être tenus en laisse et identifiés par tatouage ou par le port d'un collier avec coordonnées du propriétaire. Si ces consignes ne sont pas respectées l'animal ne pourra être accueilli. Animaux de catégories 1 et 2 interdits.

## SÉJOURS EN LOCATION

### HEBERGEMENT

Tous les gîtes sont dotés d'une kitchenette équipée (four + micro-ondes) , d'une salle d'eau avec douche et wc. **Télévision dans tous les logements.**

- **Appartement 4 personnes (27m<sup>2</sup> environ en rez-de-chaussée)** : séjour avec 1 canapé-lit gigogne, chambre avec 2 lits superposés. Terrasse privative et accès à un patio commun intérieur.
- **Appartement 4 personnes (26m<sup>2</sup> environ, en duplex)** : au rez de chaussée : séjour avec 1 canapé-lit gigogne. A l'étage : 1 chambre avec 2 lits superposés, terrasse. Accès à un patio commun intérieur (au RDC) et terrasse privative (pour certains).

- **Appartement 4 personnes (39m<sup>2</sup> environ en RDC)\*** : séjour avec 1 canapé-lit gigogne, chambre avec 2 lits simples. Accès à un patio commun intérieur.
- **Appartement 4 personnes (32m<sup>2</sup> environ en étage)** : séjour avec canapé-lit gigogne. Chambre avec 2 lits simples. Terrasse privative.
- **Appartement 6 personnes (46m<sup>2</sup> environ en RDC)** : séjour avec 1 canapé-lit gigogne, chambre avec 2 lits simples, 2<sup>ème</sup> chambre avec 2 lits superposés. Accès à un patio commun intérieur et terrasse privative (pour certains).

\* Possibilité de rajouter un lit d'appoint avec un supplément de 50 €.

Nous vous rappelons qu'en vertu du décret 95 949 du 25/08/95 : « les couchages en hauteur (lits superposés) ne conviennent pas à des enfants de moins de 6 ans.

## RESTAURATION

Vous avez la possibilité de déjeuner ou dîner dans le restaurant du village de vacances en prévenant l'accueil la veille.

**Tarifs : Repas adultes : 18.90 €      Enfants 3/11 ans : 9.50 €      Petit-déjeuner : 6.70 €**  
**Panier repas adulte (isotherme): 12.50 €      Panier repas enfant 3/11 ans (isotherme) : 11.40 €**

## ENTRETIEN DU LOGEMENT

Un état des lieux sera effectué lors de votre départ.

**A votre arrivée** : nous vous remettons un appartement propre. Dans le cas contraire ne manquez pas de le signaler dès votre arrivée. Nous ferons dès lors intervenir l'équipe de ménage.

Nous vous remercions de remettre votre feuille d'inventaire dans les 24 heures suivant votre arrivée à l'accueil en indiquant les manques éventuels.

**Durant votre séjour** : vous êtes responsable de l'entretien de votre appartement. Vous trouverez dans votre logement le matériel de base vous permettant d'assurer l'entretien de votre logement

**A votre départ** : nous vous remercions de prendre rendez-vous à l'accueil quelques jours avant votre départ afin de déterminer l'heure de rendez-vous pour l'état des lieux.

Nous vous rappelons que vous devez rendre un appartement propre. Si vous le souhaitez, vous pouvez réserver un forfait ménage d'un coût de 69€ pour les 4 couchages et 81€ pour les 6 couchages (hors vaisselle), dans ce cas le ménage sera effectué par notre personnel.

## LE PRIX COMPREND

- **La mise à disposition de l'hébergement** du 1<sup>er</sup> jour 17h au dernier jour 10h,
- **Les animations** adultes et enfants selon les dates indiquées.
- **Prêt de matériel bébé** (lit parapluie – chaise – baignoire).

## LE PRIX NE COMPREND PAS

- **La caution de 196 €** à verser à l'arrivée et restituée après état des lieux,
- **La taxe de séjour de 0.88 €** / jour / personne
- **Les frais d'adhésion / dossier de 31 €**
- **Les repas** y compris les repas enfants et bébés,
- **Le linge de lit une personne** (9.30 € / personne / lit simple)
- **La location d'un kit de linge de toilette** (7.20 € / semaine / personne comprenant 1 grande + 1 petite serviette + 1 tapis de bain).
- **Le ménage de fin de séjour,**
- **Les prestations et activités mentionnées avec participation.**

Dans le cadre de votre réservation en séjour en location, vous avez réservé un hébergement d'une capacité maximale mentionnée sur votre confirmation d'inscription. Nous attirons votre attention sur le fait que pour des raisons d'assurance et de normes d'accueil, la réception de votre lieu de vacances est en droit de refuser l'accueil des personnes en surnombre (y compris les bébés) par rapport à la capacité de l'appartement réservé. Dans le cas où la réception de votre lieu de vacances accepterait l'accueil de personnes en surnombre, il vous sera réclamé un supplément financier.

# SÉJOURS EN FORMULE PENSION-COMPLÈTE DEMI-PENSION – NUIT & PETIT-DÉJEUNER

## HEBERGEMENT

### Le Hameau

La majorité des hébergements sont regroupés en hameau et s'ouvrent sur un patio commun à plusieurs logements (en RDC) ou sur une terrasse commune à 2 logements (au 1<sup>er</sup> étage). Tous les hébergements disposent d'un petit réfrigérateur et d'une salle d'eau avec douche et wc, ainsi qu'une TV.

**Logement 2 personnes (19 à 23m<sup>2</sup>)** : 2 lits simples, patio commun.

**Logement 3/4 personnes (23m<sup>2</sup> environ)** : chambre avec 2 lits simples + chambre avec 2 lits superposés avec salle d'eau commune, patio commun ou terrasse.

**Logement 5 personnes (27m<sup>2</sup> environ)** : chambre avec 3 lits simples dont 1 isolé par des rangements + chambre avec 2 lits superposés et salle d'eau commune. Patio commun ou terrasse.

### La Résidence

Bâtiment de 2 étages avec ascenseur, situé au dessus du Hall d'accueil (bar, place des animations) . Les chambres sont climatisées avec baie vitrée et balcon (certains avec vue sur la mer). Toutes sont équipées d'un réfrigérateur, d'une salle d'eau avec douche et de wc.

• **Chambre 3/4 personnes climatisée (21 à 24m<sup>2</sup> environ)** : 1 pièce avec 1 canapé lit gigogne et 2 lits simples. Certains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

• **Chambre 5/6 personnes climatisée (21 à 24 m<sup>2</sup>)** : 1 pièce avec 1 canapé lit gigogne et 2x2 lits superposés.

*Nous vous rappelons qu'en vertu du décret 95 949 du 25/08/95 : « les couchages en hauteur (lits superposés) ne conviennent pas à des enfants de moins de 6 ans.*

## RESTAURATION

En **PENSION-COMPLÈTE**, vos repas sont prévus du dîner (soir) du 1<sup>er</sup> jour au petit-déjeuner du dernier jour.

En **DEMI-PENSION** : les repas prévus sont les petits-déjeuners et les dîners (soir)

En **NUIT et PETIT-DÉJEUNER** : seuls les petit-déjeuners sont prévus

Tous les jours vous avez possibilité de commander auprès de l'accueil des paniers repas pour le lendemain (sans supplément si vous êtes en pension complète)

**Nous ne servons pas de régimes particuliers, mais il vous sera possible de demander un plat de remplacement.**

Notre formule de restauration **sous forme de repas servis à l'assiette à table** propose des choix variés que chacun pourra apprécier. Il vous est possible d'inviter à déjeuner des personnes extérieures au Village de Vacances en prévenant l'accueil et en achetant des tickets repas.

**Tarifs : Repas adultes : 18.90 €**

**Enfants 3/11 ans : 9.50 €**

**Petit-déjeuner : 6.70 €**

**Panier repas adulte (isotherme): 12.50 €**

**Panier repas enfant 3/11 ans (isotherme) : 11.40 €**

Pour les séjours de 2 semaines consécutives et plus **en pension complète**, les déjeuners intermédiaires du samedi sont inclus.

Des chaises hautes sont disponibles en salle de restaurant.

## LE PRIX COMPREND

- La mise à disposition de l'hébergement,
- les repas selon la formule choisie (voir plus haut)
- le vin compris aux repas,
- Les draps et couettes (lits faits à l'arrivée),
- Le linge de toilette
- Les animations adultes et les clubs enfants selon les dates indiquées,
- Le ménage de fin de séjour.
- Prêt de matériel bébé (lit parapluie – chaise – baignoire).

## LE PRIX NE COMPREND PAS

- La taxe de séjour de 0.88€ / nuit / personne + 18 ans à régler sur place
- Les activités mentionnées avec participation,

## ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE



Notre Village de Vacances est spécialement équipé pour les personnes à mobilité réduite. Les hébergements adaptés sont des chambres de 4 personnes dans le bâtiment Résidence. Les personnes à mobilité réduite ou ayant des difficultés à se déplacer devront le préciser à la réservation afin que l'on puisse leur attribuer un hébergement adapté. Certains équipements et certaines activités ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite. 3 postes de secours de la plage de Leucate sont équipés de Tiralo : dispositifs permettant aux personnes en situation de handicap moteur de se baigner dans la mer. Ces postes de secours sont accessibles via cheminement en béton ou tapis.

## Loisirs

### EN ACCES LIBRE

- Piscine d'été de 200 m<sup>2</sup> en front de mer (non chauffée, non surveillée). **Pas de transats. Possibilité de mis en place obligatoire d'un système de réservation en rapport avec la réglementation Covid.**
  - Pataugeoire, bains bouillonnants et accès direct à la plage de sable), bouldrome, aire de volley-ball.
    - Le port de maillots de bain de type piscine est obligatoire:
      - **Pour les femmes et les filles** : maillots de bain 1 ou 2 pièces
      - **Pour les hommes et les garçons** : slips de bain ou boxers de bain (tissu élasthanne)
- Les bermudas, shorts de plage et tout autre type de combinaison sont interdits pour des raisons réglementaires d'hygiène.**

*Afin que chacun puisse profiter de ses vacances en toute quiétude, nous vous remercions de respecter les consignes de sécurité, d'hygiène et de règles de vie.*

- Bouldrome
- **Aire de volley-ball**
- **Salle de sport**
- Ping-pong
- **Salle de télé**
- **Bibliothèque**

## Pour les enfants et ados

**Nous vous proposons un prêt de lit parapluie** (selon disponibilité, à réserver à l'avance par mail ([village.rdc@orange.fr](mailto:village.rdc@orange.fr)) afin que nous puissions l'installer dans votre logement), ainsi que la fourniture des draps pour bébé (formule pension complète et demi-pension). Attention, certains logements ne disposent pas de suffisamment d'espace pour installer un lit parapluie.

### ANIMATIONS ENFANTS INCLUSES (du 11/07 au 29/08/2020)

#### => Le Club 3/5 ans:

Rallyes, jeux de piste, collecte des trésors de la nature, travaux manuels... sans oublier la préparation "secrète" de leur spectacle de fin de semaine. Un seul objectif: des vacances inoubliables !!

**Prise en charge** => 1 journée continue et 4 demi-journées par semaine.

Encadrement par animateurs Bafa.

#### => Le Club 6/11 ans:

Jeux de présentation, reportage photos, tournois sportifs, travaux manuels et d'expression... sans oublier la préparation "secrète" de leur spectacle de fin de semaine. Un seul objectif: des vacances inoubliables !!

**Prise en charge** => 1 journée continue et 4 demi-journées par semaine .

Encadrement par animateurs Bafa.

=> **Le Club 12/17 ans: (Port du masque obligatoire si distanciation non respectée)**

Avec un animateur de choc, les ados vivront le programme de leur choix : tournois sportifs, jeux, détente.

**Prise en charge** => 3 demi-journées + 1 journée continue : tournois sportifs (**beach-volley, badminton, pétanque**, ping-pong..), jeux.

Pour tous ! préparation du spectacle de fin de séjour.

**Encadrement par animateurs diplômés (BAFD, BAFA).**

Toutes nos équipes se mobilisent pour que vous passiez un agréable séjour !



## Assurance

**LOCATION** : s'agissant de l'ensemble des produits de location d'appartements ou de gîtes, aucune assurance n'est incluse dans nos prix de vente. Ce type de prestation ne couvre que l'acte de location sans aucune autre prestation ou activité.

Nous vous rappelons qu'il relève du choix et de la responsabilité de chaque participant de souscrire auprès de l'assureur de son choix les assurances concernant les risques locatifs temporaires.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour.

Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces, les bicyclettes ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de la mutuelle.

## Vacances Passion

21 rue Saint Fargeau – CS 72021 – 75989 PARIS CEDEX 20

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379  
Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

[www.vacances-passion.org](http://www.vacances-passion.org)

# **GUIDE**

# **SANITAIRE**

## **RIVES DES**

## **CORBIÈRES**



***DANS LE CONTEXTE DE***

***COVID-19***

# ***La sécurité est la clé de la réussite de vos vacances***

***Nos établissements Camping et Village club \*\*\* RIVES DES CORBIERES ont réalisé un partenariat avec le bureau d'études VERITAS, afin de s'assurer recevoir les vacanciers dans les meilleurs conditions et l'application des bonnes procédures d'hygiène et la mise en place des protocoles sanitaires.***

***Nous nous engageons à :***

- ***Mettre en place les mesures générales ainsi que celles spécifiques à l'exploitation du site,***
- ***Prendre les actions préventives et correctives ainsi qu'effectuer l'amélioration continue de l'application des mesures sanitaires,***
- ***Sensibiliser le personnel, le former et lui faire appliquer les mesures de prévention des risques sanitaires,***
- ***Appliquer la procédure en cas de suspicion de cas de COVID-19, S'assurer de la conformité des mesures et procédures en lien avec les demandes du gouvernement,***
  - ***Maintenir à jour l'ensemble des procédures,***
  - ***S'assurer du suivi des stocks d'équipements, matériels et produits,***
  - ***Mettre à jour les documents de référence,***
- ***S'assurer de la mise à jour et de la conservation et de la mise à disposition des documents de procédures liés au COVID-19.***

## ***NOTRE PERSONNEL***

- ✚ Réalisation de réunions d'information (sur la base des éléments du guide) avec l'ensemble des collaborateurs pour transmettre les nouvelles procédures et ainsi les sensibiliser aux risques et aux nouveaux protocoles à mettre en place avec des sessions spécifiques selon les différents services (réception, étages, restaurant, back office, ...). Privilégier les réunions téléphoniques.
- ✚ Le personnel se verra remettre des masques tissus lavables ainsi qu'un gel hydro alcoolique personnel.
- ✚ Les équipes de réception et bar recevront en plus des visières et leur lieu d'encaissement sera protégé par un plexiglass.
- ✚ Chaque salarié recevra sa fiche technique par service concernant les précautions à prendre contre le COVID 19.
- ✚ La réorganisation des plannings sera effectuée afin de limiter au maximum les regroupements de collaborateurs à un poste de travail donné.
- ✚ L'organisation des horaires et des lieux de repas du personnel sera adapter, afin d'appliquer les règles de distance et les gestes barrières.
- ✚ Pour le personnel de restauration : changement de tenue de travail prévu à chaque prise de poste. Le linge sale sera disposé dans des sacs spécifiques accessibles sans manipulation manuelle.

- ✚ Des supports visuels rappelleront la bonne procédure pour mettre/porter et enlever un masque.

## ***RELATIONS AVEC LES PRESTATAIRES-FOURNISSEURS***

Sensibilisation et information préalable à destination des prestataires extérieurs intervenant dans l'établissement (restriction des accès, respect des gestes barrières pour les livreurs, mise à disposition de gel hydroalcoolique...).

## ***MÉNAGE & DÉSINFECTION***

### **ORGANISATION**

- ✚ Protocole complet sanitaire et hygiène revu pour tenir compte des spécificités du virus et adapté à chaque espace (mis à jour régulièrement). Cela comprendra notamment, mais pas uniquement : utilisation de nouveaux produits désinfectants si ceux existants ne suffisent pas, nettoyage plus régulier des poignées de portes...
- ✚ Augmentation de la fréquence de lavage des uniformes.
- ✚ Procédure renforcée de nettoyage des zones sensibles et en «back office».
- ✚ Augmenter l'aération des parties communes. Créer des rondes de désinfections régulières dans les espaces communs pendant les périodes d'ouverture. Insister sur la désinfection des parties fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs..). Afficher de manière visible au public les horaires de rondes de désinfection de l'espace.

### **ESPACES PRIVATIFS**

- ✚ Le ménage doit être effectué avec un masque.

- ✚ Désinfection des logements possible par pulvérisation de virucide
  
- ✚ Révision du planning de nettoyage des hébergements pour éviter autant que possible le travail en duo.
  
- ✚ Privilégier un nettoyage-désinfection humide. Insister sur les parties fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, dossiers de chaises..).
  
- ✚ Encadrer l'étape de récupération du linge et des draps (si service disponible) dans le respect de la Fiche Métier rédigée par le Ministère du travail. Respecter idéalement un temps de latence d'au moins 3 heures avant la prise en charge des draps et du linge.
  
- ✚ L'ensachage du linge de lit sale doit être réalisé dans le logement du client, et de préférence par le client lui-même. - en cours de séjour, les clients doivent placer leur linge sale dans un sac hermétique à usage unique leur ayant été fourni préalablement, et de préférence le déposer à l'extérieur du logement devant leur porte.

## ***ACCUEIL & RECEPTION***

### **ORGANISATION**

- ✚ Mise à disposition du gel hydroalcoolique ou du savon pour que les clients puissent nettoyer les mains à tous les points de contact du parcours client : réception, bar, restaurant, club enfant, sanitaire.
  
- ✚ Dans les espaces intérieurs, les clients doivent porter un masque grand public conforme, propre et correctement mis à l'entrée pendant les déplacements. Dans les espaces extérieurs, le port du masque n'est requis que lorsque le respect de la distance de sécurité est incertain.

- ✚ Réaménagement des espaces de manière à faire respecter les distances de sécurité sanitaire : 1 mètre entre chaque personne.
- ✚ Equipement des comptoirs d'accueil (caisse, réception...) de pare-haleines en plexiglass + visières/masques pour le personnel de réception.

## **CIRCULATION**

- ✚ Mise en place d'éléments de signalisation spécifique (marquage au sol, mural, sur les sièges...), pour garantir le maintien des distances de sécurité, entre les clients, y compris dans les files d'attente susceptibles de se former à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.
- ✚ Dès que possible, s'assurer de la fluidité des files d'attente et du respect du marquage au sol.
- ✚ Espaces d'attente : réduction/suppression des espaces d'attente ou réduction du nombre de places assises, de manière à ce que les distances entre individus soient respectées.
- ✚ Mettre à disposition des distributeurs de produits hydroalcooliques dans les parties communes les plus fréquentées.
- ✚ Instaurer un sens de circulation pour les espaces réception, bar, épicerie

## **PAIEMENT**

- ✚ Favoriser le paiement par carte bancaire si possible sans contact. Désinfecter systématiquement les terminaux de paiement. Accepter les pourboires par CB.

## **COMMUNICATION**

- ✚ Affichage et communication des règles d'hygiène, de distanciation et des gestes barrières dans l'ensemble des espaces.

## ***RESTAURATION***

### **ORGANISATION**

- ✚ Disposition laissant 1m minimum de distance entre chaque table.
- ✚ Une cellule familiale par table (maximum 10 personnes).
- ✚ Port du masque pour les serveurs.
- ✚ Port du masque pour les clients lors des déplacements.
- ✚ Accentuer les process hygiène de cuisine et notamment réception des marchandises, nettoyage des produits ... Mise en place d'un process de lavage des mains toutes les 30 minutes pour tous les collaborateurs.
- ✚ Port obligatoire du masque et de gants pour les équipes manipulant des aliments.
- ✚ Pas de buffet. Service à l'assiette à table pour que le client n'est pas à se déplacer.

# LA PISCINE

## ORGANISATION

- ✚ Limitation de la capacité d'accueil des piscines et espaces aquatiques, suivant les prescriptions du HCSP\*, pour permettre la mise en place de la distanciation sociale et respecter les recommandations sanitaires.

\*Rappel : la capacité d'accueil des piscines est le nombre maximal de personnes (baigneurs et non baigneurs) pouvant se trouver simultanément dans l'établissement.

Réglementairement, pour les piscines en plein air, cette capacité ne peut pas dépasser 3 baigneurs pour 2 m<sup>2</sup> de plan d'eau.

**NB** : Le HCSP maintient la recommandation des 4m<sup>2</sup> entre chaque baigneur dans et en dehors des bassins extérieurs ou intérieurs ce qui conditionne le taux de fréquentation. Cette mesure est maintenue provisoirement en cette période de déconfinement et sera rapidement ré-évaluée après le 22 juin.

- ✚ Une personne organisera l'entrée (durant les vacances scolaires estivales) pour respecter les règles de distanciation et si possible sens de circulation pour éviter que les entrants se croisent avec les sortants.
- ✚ Affichage à l'entrée des gestes barrières, règles de distanciation, restrictions d'accès (habituelles + troubles respiratoires et digestifs). Affichage dans les sanitaires et près des bassins des gestes barrières et règles de distanciation.
- ✚ Ajuster les réglages de l'eau pour être toujours dans le haut de l'abaque en termes de chlore actif dans l'eau.
- ✚ Les mobiliers type transats seront réduits voir supprimer, afin de respecter la distanciation sociale et de faciliter le nettoyage des plages du bassin.
- ✚ Mise à disposition de gel et produits désinfectants auprès du personnel de piscine en juillet et aout, et borne de gel en hors saison.
- ✚ Fermer les vestiaires collectifs.

- ✚ Supprimer le prêt de matériel/jeux aux baigneurs.
- ✚ Nettoyer plus souvent les plages-piscines en insistant sur les zones fréquemment touchées par les nageurs. Afficher le protocole de nettoyage et désinfection : produits utilisés, fiche horodatée signée par le collaborateur.

## *L'ANIMATION*

### **ORGANISATION**

- ✚ Adapter le programme d'animations et l'ouverture des services et installations aux exigences sanitaires et aux décisions du gouvernement.
- ✚ Réduction du nombre d'événements collectifs : pas ou moins de réunions d'information, programme extérieur renforcé, respect des normes de distanciation, animations sportives individuelles (fin des activités sportives collectives : beach-volley, football).
- ✚ Revue du programme d'animations en limitant à 10 personnes maximum par groupe et en assurant le respect de la distanciation physique.
- ✚ Port du masque obligatoire pour les encadrants

### **ET POUR LES CLUBS ENFANTS ?**

- ✚ Possibilité de prise de température dans les clubs enfants si recommandé (sous réserve de disponibilité du matériel et d'autorisation de le faire).
- ✚ Revue du programme d'animations en limitant à 15 enfants maximum par groupe et en assurant le respect de la distanciation physique.

## **NETTOYAGE ET DÉSINFECTION**

- ✚ Aération par les fenêtres extérieures le plus fréquemment possible avant l'arrivée des enfants et entre chaque activité
- ✚ Normes espaces enfants similaires aux espaces scolaires (application normes écoles), nettoyage systématique des mains à l'arrivée et nettoyage des jeux après utilisation, etc.
- ✚ Entretien des locaux effectué en utilisant les procédures et produits virucides avec une plus grande fréquence (2 fois par jour) et en insistant sur les zones fréquemment touchées.

## **CAS SUSPECT**

### **DÉTECTION DU VIRUS**

- ✚ S'assurer de la mise en place et du respect des protocoles de gestion en cas de suspicion de contagion au COVID-19
- ✚ Mise en place d'un engagement entre les parties de déclaration en cas de symptôme COVID-19
- ✚ Tous les employés ou tiers (clients, fournisseurs & intervenants) présentant des symptômes (difficultés respiratoires, perte de goût ou d'odorat...), seront invités par l'organisation à consulter immédiatement un médecin référent, Centre Covid ou autre organisme sanitaire local de référence.
- ✚ Sensibiliser les clients aux gestes barrières et les inviter à effectuer un contrôle de leur température si nécessaire.

- ✚ Les clients seront également incités à informer la structure d'accueil en cas de contamination post séjour.

## **MISE EN ISOLEMENT**

Mise en quarantaine de 14 jours de tout employé avec fièvre et/ou autres symptômes du COVID-19

- ✚ Mise à disposition d'un espace dédié d'isolement et de conseil médical pour les clients découvrant des symptômes pendant l'événement, le voyage ou un séjour hébergé..

- ✚ Procédure de mise en isolement suite à la découverte d'un cas suspect sur site (appliqué pour tout employé, client ou tiers intervenant sur site), comprenant :

- Mise à disposition d'un espace pour les personnes présentant les symptômes
- Appel du centre 15 ou d'un médecin
- Déclenchement des procédures d'isolement des personnes ayant été en contact rapproché avec les personnes infectées potentiellement
- Déclenchement des procédures de nettoyage et désinfection renforcées.